

Encore étudiants, déjà entrepreneurs | LA CROIX | 01/04/14

Retour sur les initiatives de l'Université Jean Moulin Lyon 3 en faveur des étudiants entrepreneurs

L'université Jean-Moulin, à Lyon, initie ses étudiants à l'entrepreneuriat à la faveur de conférences, de cours et de concours. Avec son « incubateur », elle accompagne une partie d'entre eux dans la création de leur propre entreprise.

Stéphane Guyot est encore étudiant mais déjà entrepreneur. D'une année de césure passée en Australie, le jeune homme, aujourd'hui âgé de 25 ans, a ramené une idée en laquelle il croit dur comme fer : le bar à chocolat, sorte de salon de thé spécialisé dans le cacao, servi chaud, et pas seulement, le tout dans un cadre inédit, avec un design soigneusement conçu. « Une nouvelle expérience, un nouveau mode de consommation », promet-il avec professionnalisme, à six mois de l'ouverture d'un premier point de restauration, à Lyon. Stéphane Guyot n'entend pas s'arrêter là. Dans la foulée, un deuxième bar devrait voir le jour à Paris, avant un possible développement en franchise.

Pour mener à bien cet audacieux projet, « qui nécessite une mise de départ d'environ 250 000 EUR », l'étudiant, en master 2 entrepreneuriat et management des petites et moyennes organisations, ne ménage pas son temps ni ses efforts. Dans ses démarches, il sait pouvoir s'appuyer sur son université, Lyon III-Jean Moulin, qui de longue date cultive le goût de l'initiative.

Contrairement à la plupart de ses camarades de promotion, Stéphane Guyot n'est pas tenu d'effectuer un semestre de stage pour valider son diplôme. En contrepartie, tout en percevant une gratification semblable à celle qu'il aurait reçue dans une entreprise (436 EUR par mois), il planchera à plein temps jusqu'à l'été sur son propre projet, dans le cadre de l'incubateur mis en place par sa « fac ».

Implanté en bordure du campus, sur le site de l'ancienne manufacture des tabacs, ce local ouvert jusque tard dans la soirée et pendant les vacances abrite une dizaine de postes de travail avec accès à Internet. Parce que la créativité, indispensable dans toute aventure économique, est également affaire de convivialité et d'échanges, on y trouve un canapé et un coin cuisine. À peine arrivé dans cette structure, Stéphane Guyot a pu sympathiser et envisager une possible collaboration avec un autre étudiant, Alexandre Assous, qui s'est spécialisé dans le « marketing sensoriel ». « L'objectif est d'améliorer le bien-être des consommateurs et de renforcer l'acte d'achat en misant sur la musique, les odeurs, des vidéos diffusées sur écran », précise l'intéressé, qui avec deux associés a déjà créé sa « boîte » en septembre dernier, après avoir mûri son projet pendant un semestre au sein de l'incubateur.

« Ici, les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé assuré par des professeurs de l'université et par des professionnels en activité, des chefs d'entreprise », précise Pierre Poizat, chargé de projets en entrepreneuriat. Les participants se familiarisent de manière très concrète avec le développement commercial, la stratégie, la finance ou le web-marketing, avant de se jeter dans le grand bain. Même si, une fois diplômés, les jeunes entrepreneurs peuvent encore solliciter leur université pour des conseils, voire, s'ils ne peuvent pas encore financer la location ou l'achat d'un local, un an d'abonnement dans un espace de travail partagé, en ville, pour éviter que l'isolement ne mette subitement un coup d'arrêt à leur projet d'entreprise.

L'incubateur fourmille de projets, souvent très originaux, de campagnes de publicité respectueuses de l'environnement (création de pochoirs sur les trottoirs au moyen d'un jet d'eau haute pression qui ôte la saleté et par contraste fait apparaître images et slogans) à la vente en ligne de timbres de collection, en passant par une application pour smartphone permettant de réviser le droit administratif.. Leurs porteurs sont souvent des étudiants de l'Institut d'administration des entreprises (IAE), sorte d'école de commerce rattachée à l'université. **« D'autres cependant sont inscrits en droit ou en philosophie », souligne Pierre Poizat.**

Car Lyon III-Jean Moulin propose très largement à ses étudiants de se familiariser avec l'entrepreneuriat. Voire plus, si affinités. Cela passe par des séminaires inscrits dans les maquettes des diplômes, par des conférences et ateliers, par la création récente d'un site Internet spécialisé ou encore par des concours, tel Campus Création, qui récompense les meilleurs projets d'activité. À l'avenir, dans le cadre du programme Pépite (lire l'encadré), l'université proposera aussi des modules optionnels que l'on pourra choisir, quels que soient son niveau de diplôme et sa discipline.

Chaque année, l'université suit une cinquantaine de projets de création d'entreprise, dont une partie seulement ira jusqu'au bout. Mais on ne saurait mesurer le succès du dispositif uniquement à cette aune, soutient Alain Asquin, premier vice-président de Lyon III. « Notre but est de former non seulement de futurs patrons mais aussi de bons membres d'équipes entrepreneuriales. D'ailleurs, parmi nos étudiants brillants, beaucoup s'orientent vers des PME et apportent leurs compétences à des créateurs d'entreprise. D'autres mettent leurs capacités d'initiative au profit du secteur associatif », observe-t-il.

« Pour ceux qui arrivent en licence, l'ouverture sur le monde de l'entrepreneuriat, par le biais de jeux en équipes notamment, contribue souvent à redonner du sens aux apprentissages », explique-t-il.

par Denis Peiron

Encore étudiants, déjà entrepreneurs



Le bureau des stagiaires de l'université Jean-Moulin, à Lyon. Ce local convivial est ouvert jusque tard dans la soirée et pendant les vacances.

► L'université Jean-Moulin, à Lyon, initie ses étudiants à l'entrepreneuriat à la faveur de conférences, de cours et de concours. ► Avec son « incubateur », elle accompagne une partie d'entre eux dans la création de leur propre entreprise.

LYON

De notre envoyé spécial

Stéphane Guyot est encore étudiant mais déjà entrepreneur. D'une année de césure passée en Australie, le jeune homme, aujourd'hui âgé de 25 ans, a ramené une idée en laquelle il croit dur comme fer: le bar à chocolat, sorte de salon de thé spécialisé dans le cacao, servi chaud, et pas seulement, le tout dans un cadre inédit, avec un design soigneusement conçu. « Une nouvelle expérience, un nouveau mode de consommation », promet-il avec professionnalisme, à six mois de l'ouverture d'un premier point de restauration, à Lyon. Stéphane Guyot n'entend pas s'arrêter là. Dans la foulée, un deuxième bar devrait voir le jour à Paris, avant un possible développement en franchise.

Pour mener à bien cet audacieux projet, « qui nécessite une mise de départ d'environ 250 000 € », l'étudiant, en master 2 entrepreneuriat et management des petites et moyennes organisations, ne ménage pas son temps ni ses efforts. Dans ses démarches, il sait pouvoir s'appuyer sur son université, Lyon III-Jean Moulin, qui de longue date cultive le goût de l'initiative.

Contrairement à la plupart de ses camarades de promotion, Stéphane Guyot n'est pas tenu d'effectuer un semestre de stage pour valider son diplôme. En contrepartie, tout en percevant une gratification semblable à celle qu'il aurait reçue dans une entreprise (436 € par mois), il planchera à plein temps jusqu'à l'été sur son propre projet, dans le

cadre de l'incubateur mis en place par sa « fac ».

Implanté en bordure du campus, sur le site de l'ancienne manufacture des tabacs, ce local ouvert jusque tard dans la soirée et pendant les vacances abrite une dizaine de postes de travail avec accès à Internet. Parce que la créativité, indispensable dans toute aventure économique, est également affaire de convivialité et d'échanges, on y trouve un canapé et un coin cuisine.

Les participants se familiarisent de manière très concrète avec le développement commercial, la stratégie, la finance ou le webmarketing, avant de se jeter dans le grand bain.

À peine arrivé dans cette structure, Stéphane Guyot a pu sympathiser et envisager une possible collaboration avec un autre étudiant, Alexandre Assous, qui s'est spécialisé dans le « marketing sensoriel ». « L'objectif est d'améliorer le bien-être des consommateurs et de renforcer l'acte d'achat en mêlant sur le musique, les odeurs, des vidéos diffusées sur écran », précise l'intéressé, qui avec deux associés a déjà créé sa « boîte » en septembre dernier, après avoir mûri son projet pendant un semestre au sein de l'incubateur.

« Ici, les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé assuré par des professeurs de l'université et par des professionnels en activité des chefs d'entreprise », précise Pierre Poizat, chargé de projets en entrepreneuriat. Les participants se familiarisent de manière très concrète avec le développement commercial, la stratégie, la finance ou le webmarketing, avant de se jeter dans le grand bain. Même si, une fois diplômés, les jeunes entre-

preneurs peuvent encore solliciter leur université pour des conseils, voire, s'ils ne peuvent pas encore financer la location ou l'achat d'un local, un an d'abonnement dans un espace de travail partagé, en ville, pour éviter que l'isolement ne mette subitement un coup d'arrêt à leur projet d'entreprise.

L'incubateur fourmille de projets, souvent très originaux, de campagnes de publicité respectueuses de l'environnement (création de pochoirs sur les trottoirs au moyen d'un jet d'eau haute pression qui ôte la saleté et par contraste fait apparaître images et slogans) à la vente en ligne de timbres de collection, en passant par une application pour smartphone permettant de réviser le droit administratif... Leurs porteurs sont souvent des étudiants de l'Institut d'administration des entreprises (IAE), sorte d'école de commerce rattachée à l'université.

« D'autres cependant sont inscrits en droit ou en philosophie », souligne Pierre Poizat.

Car Lyon III-Jean Moulin propose très largement à ses étudiants de se familiariser avec l'entrepreneuriat. Voir plus, si affinités. Cela passe par des séminaires inscrits dans les maquettes des diplômes, par des conférences et ateliers, par

la création récente d'un site Internet spécialisé ou encore par des concours, tel Campus Création, qui récompense les meilleurs projets d'activité. À l'avenir, dans le cadre du programme Pépite (lire l'encadré), l'université proposera aussi des modules optionnels que l'un pourra choisir, quels que soient son niveau de diplôme et sa discipline.

Chaque année, l'université suit une cinquantaine de projets de création d'entreprise, dont une partie seulement ira jusqu'au bout. Mais on ne saurait mesurer le succès du dispositif uniquement à cette aune, soutient Alain Asquin, premier vice-président de Lyon III. « Notre but est de former non seulement de futurs patrons mais aussi de bons membres d'équipes entrepreneuriales. D'ailleurs, parmi nos étudiants brillants, beaucoup s'orientent vers des PME et apportent leurs compétences à des créateurs d'entreprise. D'autres mettent leurs capacités d'initiative au profit du secteur associatif », observe-t-il.

« Pour ceux qui arrivent en licence, l'ouverture sur le monde de l'entrepreneuriat, par le biais de jeux en équipes notamment, contribue souvent à redonner du sens aux apprentissages », explique-t-il.

CHRIS PERICH

Pépite, un programme pour encourager l'initiative économique

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, a présenté à la mi-mars les résultats de l'appel d'offres Pépite (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat), destiné à encourager l'initiative économique parmi les étudiants. Vingt-cinq projets se partageront une enveloppe de 4,6 millions d'euros sur trois ans. La ministre a également confirmé la création, annoncée dans nos colonnes dès le 22 octobre dernier, d'un statut de l'étudiant entrepreneur, qui permettra notamment aux jeunes créateurs d'entreprise de bénéficier du statut, avantageux, d'étudiant l'année suivant l'obtention de leur diplôme, le temps de lancer leur projet économique.